

## AUX ELECTEURS

DU

### COMTÉ DE LOTBINIÈRE.

Messieurs,

Le droit de vous gouverner vous-mêmes, droit conquis par nos pères au prix de leur sang, et après des efforts séculaires, vous rend juges suprêmes de vos gouvernants. Quelle noble prérogative, messieurs ! Combien de peuples esclaves vous jalourent sous ce rapport. Eux sont sous la férule d'un seul homme, qui souvent est un tyran. Vous, messieurs, vous vous gouvernez vous-mêmes ! Vous faites vos propres lois.

Il fut un temps où le peuple canadien lui aussi fut esclave, mais l'héroïsme de nos pères nous a sauvés. Grâce à leur valeur, nous sommes devenus un peuple qui grandit au soleil de la liberté, dans l'amour de l'ordre, et qui se vante de porter foi et hommage à sa Reine et aux lois du pays. Un peuple qui se gouverne lui-même, un peuple qui n'est pas sous l'étreinte d'un despote couronné, qui peut sans crainte se lancer dans la voie du progrès, donner un libre cours aux élans de son patriotisme, doit se croire heureux. La constitution britannique a fait de nous ce peuple libre et heureux. Elle nous a donné cette grande prérogative de choisir nos gouvernants. Et cette prérogative, vous allez bientôt, messieurs, être appelés à l'exercer. Je croirais vous faire injure que de chercher à vous en rappeler toute l'importance. Vous entendez quelquefois des gens vous dire : *la politique, c'est une affaire de parti, il faut supporter notre parti.* Ah ! que ces gens ont tort ! Non, messieurs, la politique n'est pas une affaire de

parti. Le peuple n'est pas un parti. Le peuple c'est la nation. Et la nation n'a pas de parti. Le peuple C'EST LE JUGE DES PARTIS. Voilà une vérité indéniable. Et ceux qui en appellent à votre partisanerie, insultent à votre dignité et à votre intelligence. Ils veulent faire de vous des partisans aveugles, pendant que la constitution fait de vous des juges éclairés.

*L'esprit de parti*, en d'autres termes, l'appui quand même juré d'avance à ceux qui forment un parti dans les parlements, constitue la plus grave des erreurs. Quiconque est mu par l'esprit de parti, ferme obstinément les yeux sur les actes des mandataires qu'il est appelé à juger. Tout ce qui vient de ce qu'il croit être *son parti* est bon ; tout ce qui vient d'ailleurs est mauvais. Tout est jugé alors, non pas d'après l'intérêt du pays, mais du parti. Si vous voulez que vos mandataires travaillent pour vos intérêts, faites leur comprendre que vous êtes, non pas leurs partisans, mais leurs juges, que vous leur demanderez s'ils ont été dévoués, non pas à leur parti, mais à leur pays. C'est mon humble manière de comprendre la position des électeurs sous un régime constitutionnel. Je ne dis pas cela pour le comté de Lotbinière en particulier. Partout où le peuple est appelé à élire un représentant, il importe qu'il soit à la hauteur de sa noble mission.

Le gouvernement du peuple par le peuple ! Quel plus noble et précieux droit ! Il nous a coûté bien cher. C'est pour l'obtenir que nos ancêtres ont bravé la prison et l'échafaud. Gloire à eux ! Au règne de la terreur succéda une ère de liberté et de prospérité, qui a fait envie à des vieux pays de l'Europe. Les 92 griefs, formulés contre l'oligarchie d'autrefois,

ont di  
ment,  
ce du  
peuple  
Pou  
Quanc  
ses le  
tyran  
parceq  
même  
paisibl  
lesque  
s'entr  
jour ou  
nique  
heur,  
mier t  
main s  
son gé  
influer  
dicte p  
dans l'  
comme  
deshon  
Mess  
comme  
nants,  
qui do  
actes d  
Vu l  
qui vie  
nemen  
motion  
j'ai cru  
quelqu  
vous a  
mon ne  
si elles  
vérité,  
encore  
reproch  
  
GOUVER  
  
Vous  
le princ  
putés li  
nistrati  
que ce  
visoire,  
tenir la  
qui n'o